



Lo Vabres

VABRES-L'ABBAYE



Le mot du Maire

En cette fin d'année 2021, nous vous proposons traditionnellement ce bulletin municipal retraçant l'année écoulée de notre vie communale.

Une année riche en travail pour l'ensemble de la municipalité où tous les élus ont trouvé leur place au sein du conseil. Les commissions adresses, festivités, communication ont été créées afin que tous les conseillers puissent s'impliquer sur différents sujets, sans oublier les incontournables commissions : finances, associations, scolaires, travaux et appel d'offres.

Le 6 août dernier, nous avons inauguré « La Salle communale associative les Tux », qui pendant cinq mois a subi une grande transformation.

La traditionnelle rencontre avec les associations a eu lieu le vendredi 2 juillet, cela nous a permis d'échanger sur les manifestations que chaque association voulait mettre en place.

Les travaux de l'entrée de Vabres ont débuté ce printemps et devraient se terminer en juillet 2022. Des travaux d'envergure sont engagés tournés sur du qualitatif et de la mise en sécurité.

Le 14 octobre dernier, l'acte d'achat de l'ancien Évêché a été signé, nous permettant de poursuivre l'ambition qui était la nôtre : Redynamiser le centre bourg.

Une étude pour des travaux sur le réseau d'eau potable est en cours, ce qui nous permettra de mieux cibler les fuites éventuelles, de sé-

curiser nos bassins et connaître instantanément notre consommation sur le réseau.

De nombreux habitants se sont plaints de vitesse excessive et de conduite inappropriée dans le centre bourg. Une étude est en cours afin de gérer au mieux ces problèmes et y remédier le plus rapidement possible. La gendarmerie en a été informée afin de marquer leur présence plus régulièrement.

Je tenais à remercier l'ensemble des agents municipaux qui s'impliquent tous les jours au sein de notre commune afin de répondre au mieux à vos attentes, mais également l'ensemble des bénévoles des 19 associations qui œuvrent tout au long de l'année afin de maintenir cette dynamique sur l'ensemble de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous, à l'aube de cette nouvelle année, mes meilleurs vœux pour l'année 2022, une énorme pensée aux familles qui sont dans la peine ou confrontées à la maladie, leur souhaitant un rapide rétablissement.

Mon objectif reste le même : Servir au mieux les intérêts de nos concitoyens et œuvrer afin que notre commune soit la plus attractive et la plus agréable à vivre possible.

Le Maire,
Frédéric ARTIS



Vœux 2022

La municipalité souhaite de Bonnes fêtes à toutes les Vabraises et tous les Vabrais et vous invite à la présentation des vœux le **vendredi 14 janvier 2021 à 18h30** à la salle des fêtes (à confirmer selon le contexte sanitaire).

Les finances

Voici les chiffres du budget 2021 votés par le conseil municipal, répartis en 2 sections :
Le fonctionnement et l'investissement

Section de financement

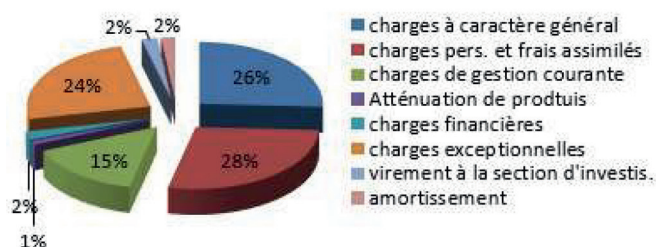
Répartition des dépenses :

Répartition des dépenses:	
Charges à caractère général	249 784,00 €
Charges pers. et frais assimilés	269 690,00 €
Atténuation de produits	10 000,00 €
Charges de gestion courante	145 103,00 €
Charges financières	20 901,00 €
Charges exceptionnelles	236 363,08 €
Virement à la section d'investis.	200 026,45 €
Amortissement	17 705,47€
TOTAL DEPENSES	1 149 572,00€

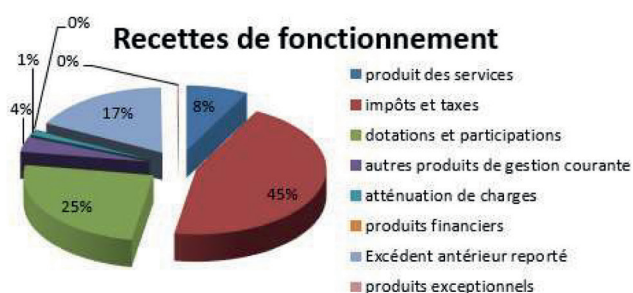
Répartition des recettes :

Produit des services	88 420,00 €
Impôts et taxes	517 351,00 €
Dotations et participations	285 400,00 €
Autres produits de gestion courante	42 400,00 €
Produits exceptionnels	2 000,00 €
Atténuation de charges	14 000,00 €
Produits financiers	1,00 €
Excédent antérieur reporté	200 000,00 €
TOTAL RECETTES:	1 149 572,00€

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Section d'investissement

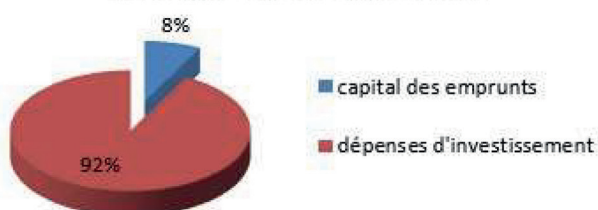
Répartition des dépenses :

Capital des emprunts	117 966,90 €
Dépenses d'investissement	1 310 000,00 €
TOTAL DEPENSES	1 427 966,90 €

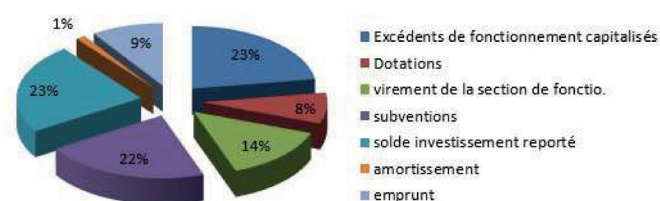
Répartition des recettes :

Dotations	114 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	200 026.45 €
Subventions	308 125.00 €
Amortissement	17 705.47 €
Emprunt	133 561.01 €
Solde investissement reporté	332 744.06 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	321 804.91 €
TOTAL RECETTES	1 427 966.90 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les Réalisations

Aménagement de la RD999

Comme vous avez pu vous en apercevoir, les travaux allant de la piste cyclable au pont de Vabres battent leur plein. Les entreprises retenues suite au marché sont :

- Guipal pour le lot 1 : Réseaux pour un montant de 259 189,88€ HT,
- l'entreprise COLAS pour le lot 2 : Terrassement et Voirie pour un montant de 668 671,20€ HT
- l'entreprise SDEL pour le lot 3 : équipements éclairage public et feux tricolores pour un montant de 59 444,00€ HT. A ce jour, les subventions attribuées à la commune sont : 158 652€ au titre de la DETR, 100 000€ de la région Occitanie, 70 000€ du Conseil Départemental, 13 964€ de la région pour l'enfouissement des réseaux et un dossier a été déposé pour obtenir du Fonds LEADER.



Au printemps dernier, le SIEDA a réalisé l'enfouissement des réseaux secs, la part restante à la charge de la commune s'élève à 69 824,81€. Depuis le mois de septembre, la reprise des réseaux d'eau potable, du canal de décharge et des réseaux d'assainissement a été réalisée. Les travaux d'aménagement urbain (abribus, trottoir et piste cyclable) ont commencé.

Les travaux vont se poursuivre jusqu'à juillet 2022. Durant cette période, le ramassage scolaire sera maintenu soit sur le pont soit devant la salle des fêtes, tout cela en fonction de l'avancement des travaux.

Concernant la ligne Montpellier-Albi, un point de ramassage a été transféré avenue de la Salse. De ce fait, une zone à 30 km/h a été nécessaire. Nous sommes bien entendu conscients de la gêne occasionnée et comptons sur votre bienveillance.

Salle communale associative – Les Tux

Après l'acquisition des lieux par la commune, le temps des travaux est arrivé. Dès la saison de chasse terminée, les chasseurs ont réalisé la démolition d'une partie de la cabane existante. Début mars, les entreprises ont attaqué les travaux en commençant par le terrassement et l'assainissement. Les corps de métier se sont ensuite succédés et la société de chasse a mis la touche finale avec les travaux de peinture et l'aménagement intérieur. Le montant des travaux s'est élevé à

100 650€ HT. Le Conseil Départemental a subventionné ce projet à hauteur de 25 000€.

Nous remercions les artisans, l'architecte et les chasseurs pour la réussite de ce chantier. L'équipe municipale a souhaité mettre cette salle à disposition des chasseurs durant la période de chasse et hors période de chasse aux résidents de la commune « uniquement » sous forme de location. Une réflexion est en cours pour définir les modalités de location.



Chapelle de l'Ermitage

Les dons concernant les travaux de restauration de la Chapelle l'Ermitage ont atteint 9040€. De plus, nous avons obtenu une subvention du département de 1350€ et une demande supplémentaire a été faite auprès de la région. Nous prévoyons les travaux de restauration de la chapelle au cours de l'année 2022 et comptons sur les donateurs afin de pouvoir lancer les travaux en lien avec la Fondation du Patrimoine et en cas de dons suffisants pour la chapelle, s'engager sur un autre projet de rénovation ciblé sur notre cathédrale.

Pour information, les dons de particuliers ouvrent droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% (exemple : un don de 100€ = 66€ de réduction d'impôt).

Pour participer, vous pouvez retrouver des bons de souscription en mairie, ou directement sur le site de la fondation du patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-de-l-ermitage-a-vabres-l-abbaye>



Photovoltaïque

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses et les Communautés de communes qui le composent sont engagés dans une politique locale de l'énergie très ambitieuse. Celle-ci vise à la fois à réduire de manière importante la consommation d'énergie et à accroître la production d'énergie locale à partir de ressources renouvelables, stratégie réaffirmée récemment à travers le Plan Climat Air Energie Territorial.

A travers son programme d'action, les élus du conseil syndical du Parc ont souhaité accompagner le développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur les bâtiments publics.

Une nouvelle étude est donc lancée et propose 3 nouveaux sites communaux : l'école publique, la salle des fêtes et les ateliers municipaux, accompagnée par le Parc Naturel Régional des Grands Causses. Nous délibérerons en conseil municipal après avoir eu les résultats de cette étude, afin d'acter ou non ce projet.

Lotissement Estindillac

Cela fait déjà plus d'un an que les premières maisons sont sorties de terre et à ce jour sept familles ont pris possession de leur habitation. D'ici quelques mois, 8 autres familles vont faire de même et nous pouvons dire que fin 2022, 18 maisons seront terminées. A ce jour, 3 terrains restent toujours à la vente pour des surfaces allant de 480 à 934 m².

Ségonzac

Les employés municipaux ont œuvré afin de sécuriser le mur situé à côté du Presbytère. Un grillage d'un mètre de haut a été posé. Le four à hostie a quant à lui été restauré. Cette année, un tronçon de voirie sur le secteur de Ségonzac a été repris depuis l'embranchement de la RD 117 jusqu'au Mas de Thuriès.



L'Évêché

C'est le 14 Octobre dernier que la commune s'est portée acquéreur de l'ancien évêché pour un montant de 300 000€, comprenant le bâtiment, ses annexes ainsi que 2ha de terrain où se trouve déjà l'aire de jeux pour les enfants, parents et adolescents.

Le souhait de la municipalité est d'y implanter un Bar-Restaurant, un coiffeur et de garder la possibilité d'un autre commerce, tout cela au rez-de-chaussée. Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé. C'est le cabinet BC Architecture de Millau qui a été retenu pour un montant de 105 000€ HT. Nous espérons pouvoir accueillir les nouveaux commerces au printemps 2023. A ce jour, plusieurs personnes se sont d'ores et déjà manifestées pour ouvrir un commerce.



Infos communales

Parc de l'Évêché

Ce lieu de rencontre intergénérationnel est très prisé des Vabrais. Afin de sécuriser son utilisation, l'allée centrale est aujourd'hui exclusivement piétonnière. L'aire de jeux des tout-petits a été réaménagée, des tables de pique-nique, des bancs, des poubelles ont été installés. Le montant de ces aménagements est de 6400€ HT, et la commune a bénéficié d'une aide de la région de 1853.60€.

2^e édition du Marché de Pays

C'est à l'occasion d'une journée estivale que s'est déroulée la 2^e édition du Marché de producteurs le samedi 4 septembre dernier. Un collectif d'associations vabrais a réitéré l'organisation de cette manifestation dans le Parc de l'Évêché avec au programme : pétanque, démonstration des ImproviVabrais, les majorettes du Rance, la Peña des Abeilles, et un repas pour clôturer la soirée.

Déjà le 1^{er} marché de la saison lors du 1^{er} week-end de Juillet, temps habituellement consacré à la fête de Vabres, a prouvé l'envie de se retrouver dans cet espace convivial ombragé qui permet de réunir toutes les générations à Vabres. Merci aux bénévoles pour leur enthousiasme et leur investissement, et à l'année prochaine.



Adressage

L'adressage est une opération qui consiste à la nomination des différentes voies d'une commune, ainsi qu'à la numérotation des bâtis. Il permet en premier lieu de faciliter l'intervention des services de secours et la distribution du courrier et des colis. Une commission s'est mise en place pour réaliser l'adressage des hameaux et des fermes de la commune et apporter des modifications si nécessaire sur Vabres. Nous avons sollicité le SMICA* pour un accompagnement, car la tâche est longue et complexe. L'objectif est de l'avoir terminée pour la fin de l'année 2022.

*Syndicat mixte pour la modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des collectivités

Distributeur de canisacs

Face à la problématique des déjections canines, des distributeurs de sacs ont été installés, le premier au parc de l'Évêché, le second chemin des jardins. Il est demandé aux propriétaires de chiens de bien vouloir les utiliser.

Fleurissement

Afin d'embellir notre environnement, des plantations de fleurs ont été réalisées sur les différentes places du village.



Achat camion

C'est au printemps que les employés municipaux ont pu récupérer un nouveau camion benne, l'ancien « Iveco » âgé de 24 ans est parti ailleurs pour une retraite bien méritée.

Le montant de ce nouvel outil de travail s'est élevé à 28 000€ TTC.



Première tranche de travaux à la zone du Mialaguet

Suite à l'approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en Septembre 2021 (cf article à ce sujet), le permis d'aménager pour une première tranche de la zone d'activité du Mialaguet a été finalisé, permettant la viabilisation de plus de 24 500 m² répartis comme suit :

- Lot n°1 de 2 435 m²,
- Lot n°2 de 3 550 m²
- Ilot A, de 4 940 m², divisible en maximum 3 lots suivant les besoins des entreprises
- Ilot B, de 3 750 m², divisible en maximum 2 lots suivant les besoins des entreprises
- Ilot C, de 9 870 m², divisible en maximum 5 lots suivant les besoins des entreprises

Outre les travaux de viabilisation à proprement parler (réseaux, voiries...), cette première tranche de travaux concerna également :

- L'aménagement d'un « tourne à gauche » au niveau de la Route Départementale n°999, permettant l'accès sécurisé à la future zone
- Les amorces des réseaux en prévision de la viabilisation de la seconde phase, prévue ultérieurement (13 500 m² supplémentaires commercialisables)
- Le bassin de rétention des eaux pluviales dont l'exutoire jusqu'au Dourdou a déjà été réalisé (au droit du pont vieux)

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 05 65 99 49 56.



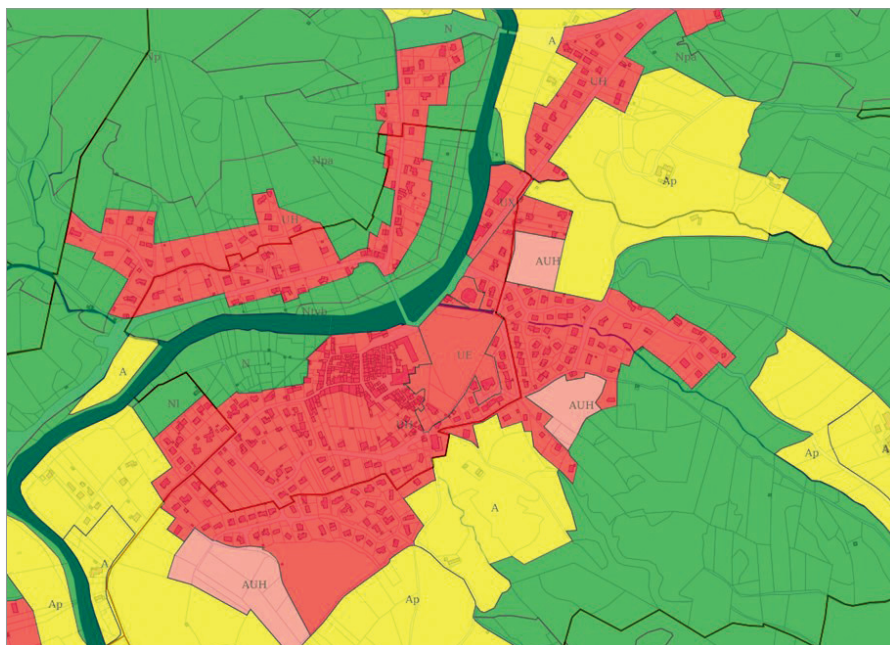
PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été approuvé par le conseil communautaire du 21 septembre 2021. Il est le fruit d'un long travail partagé avec l'ensemble des communes du territoire.

Ainsi, les règles qui régissent le droit à bâtir sur la commune et toutes les communes du territoire intercommunal ont changé.

Il y a toujours des zones urbaines, destinées à l'habitat ou à vocation économique, des zones naturelles et des zones agricoles.

Pour avoir des renseignements concernant les règles s'appliquant à votre propriété vous pouvez consulter le PLUi via le Géoportail de l'urbanisme, le site internet e-occitanie ou vous renseigner auprès de votre mairie ou du service instructeur intercommunal.



Les Ecoles

Une année à l'école Sainte Famille

L'an passé, c'est le Tour de France de cyclisme qui avait impulsé la rentrée. Ainsi, le sport a rythmé les périodes, à la plus grande joie des enfants qui ont accueilli des intervenants de différentes fédérations : hand ball, rugby, rando...

Les rencontres ont été enrichissantes et nous renouvelons cette année avec de nouvelles associations sportives.

L'éco responsabilité est au cœur du projet de l'école et de la réflexion de l'association des parents d'élèves. Alors toute la communauté éducative a inscrit l'école au concours « S'engager pour l'homme et la planète » et a remporté la somme de 800 euros grâce à ces différentes actions.

Nous avons ainsi créé un îlot de biodiversité, organisé des ateliers de réparation des jeux, fait intervenir

le CPIE pour apprendre à mieux gérer les déchets...

L'investissement de nos familles ainsi que l'appui de différentes subventions a permis l'installation de structures ludiques dans la cour.

Le contexte sanitaire a fait émerger un nouveau concept de spectacle en plein-air ; les enfants se sont mis dans la peau d'artistes avec plusieurs représentations la même semaine. Un beau challenge pour les élèves et l'équipe éducative : Annie enseignante en classe maternelle et Manon aide maternelle, Marjorie enseignante en CE2 CM1 CM2, Mara professeur d'anglais, Louise assistante de vie scolaire et Véronique enseignante au CP CE1.

Une sortie à Micropolis et une rando-nature sont venues clôturer cette belle année !



Les Fantous

Le centre de loisirs des Fantous est géré par l'association Familles Rurales (AFR). Le fonctionnement de l'activité est assuré par Julie LAUDIERES, directrice. Alban DUGAS, Marine HEURTEVENT, Julie COUSSE et Stéphanie BOUDES du RAM (les mercredis matin) sont animateurs titulaires, et Florence SAHRAOUI est personnel d'accompagnement affecté au service cantine. Cette année c'est Jean LEMAIRE qui a rejoint l'équipe d'animation.

Plusieurs services sont proposés aux familles :

- L'accueil périscolaire matin et soir (compétence communale) en période scolaire.

Pour les enfants scolarisés dans les écoles publique et privée de Vabres, l'accueil périscolaire est ouvert le matin de 7h30 à 9h et le soir de 16h30 à 18h. Ainsi que le mercredi de 7h30 à 18h30 pour les enfants de 3 à 11 ans (compétence intercommunale).

- Les jeunes sont accueillis dans leur salle communale située à l'Evêché tous les vendredis de 19h à 22h en période scolaire, et ouverture de 6 journées minimum par an pendant les vacances.

- 2 financements de formation «BAFA» par an, pour les jeunes de 17 ans.

Ecole publique

Cette année, 87 enfants de la toute petite section au CM2 ont retrouvé les bancs de l'école avec Mme Cou lomb en CM, Mme Carrière en CE, Mme Bonnefous en GS-CP-CE1 et Mme Combes en TPS-PS-MS-GS. Mme Gerardo assure les compléments de temps partiel et la décharge de direction. Mme Pélissier est là en tant qu'ATSEM. Cette année encore, le travail est axé sur la prévention du harcèlement scolaire et le bien être à l'école : communication bienveillante, « messages clairs ».

L'année scolaire 2020 – 2021 a été riche en projets pour l'école Jean de la Fontaine ! La COVID n'a pas eu raison de la motivation de l'équipe enseignante ni des élèves ! Elle a commencé par la rentrée en musique et la venue de musiciens du conservatoire de l'Aveyron. Des spectacles ont rythmé l'année scolaire (Aveyron culture, spectacle de Noël, représentation de fin d'année).

Le CPIE est intervenu à plusieurs reprises : travail sur l'air en CM, « Mon coin nature » en CE. En arts, Aveyron culture a proposé une activité autour des sténopés au CE et CM alors que les GS/CP ont profité des talents de Anne Bessière pour créer des sculptures d'oiseaux.

Les initiations au Scrabble ont été maintenues en CE2 et CM grâce à Henri-Jean Rozenweijg avec à la clé le concours scolaire et de très bons résultats pour l'école. Les activités sportives ont aussi eu leur place avec les interventions des clubs de rugby et de handball de St Affrique ainsi que les cycles piscine à partir de la GS.

Côté sciences, les plus jeunes ont découvert les insectes à travers un élevage de chenilles et une sortie à Micro-

polis.

Les CE / CM se sont rendus à la cité de l'Espace en juin et continuent à travailler sur Thomas Pesquet et le Blob.

La classe de CM n'a malheureusement pas pu partir en classe découverte comme prévu... Cependant des animateurs sont venus à l'école proposer durant 2 jours des activités initialement inscrites au projet de classe nature.

Cette année, une classe ski est prévue dans les Pyrénées. On espère que la situation sanitaire permettra à nos CM de pouvoir enfin partir ! Merci à l'APE qui soutient toujours nos projets !

Merci aussi à la mairie pour son implication dans le bon fonctionnement de l'école et le renouvellement du matériel informatique.



- L'accueil (ALSH) pendant les vacances scolaires au centre de loisirs est une compétence de la communauté des communes. Les enfants de 3 à 11 ans y sont accueillis de 7h30 à 18h30. Les plannings d'animations sont consultables sur le site internet de la mairie.

Nouveauté : la création d'un site internet : www.famillesrurales.org/basse-vallee-du-dourdou

Pour tous renseignements contactez la maison de l'enfant soit au 05.65.99.13.76, soit par mail : afvabres@orange.fr, ou en consultant le site internet.



Nouvelles consignes de tri



Horaires de la déchetterie intercommunale de St-Affrique

SANS RENDEZ-VOUS

Particuliers et professionnels

06 40 22 69 14

Rue Jean Boudou - 12400 Saint-Affrique (dans la zone des Cazes)

Horaires d'été : du lundi au vendredi de 13h30 à 19h. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Horaires d'hiver : à compter du 2 novembre 2021. Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 h. Le samedi de 9 h à 12h et de 14h à 18h

Registre personnes vulnérables

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, chaque commune est dans l'obligation de constituer un registre des personnes fragiles isolées en vue de les prévenir des conséquences d'un événement exceptionnel (canicule, épidémie, grand froid...). Afin de constituer ce registre, merci de vous signaler en mairie si vous le souhaitez, en tant que personnes fragiles isolées (formulaire à remplir):

- âgées de 65 ans et plus, résidant à Vabres-l'Abbaye
- âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail, résidant à domicile
- adultes handicapés bénéficiant de l'Allocation Adultes Handicapés, de l'Allocation compensatrice pour Tierce personne, de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité (art. R.121-3 du code de l'action sociale).

Ce registre confidentiel devra être mis à jour, tout changement est à notifier à la mairie. L'inscription à ce registre est facultative, son accès est réservé aux services sociaux et sanitaires en cas de besoin (événement exceptionnel).

Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisés par le handicap ?



**Registre communal
des personnes vulnérables**

INSCRIVEZ-VOUS !

L'Association de Coordination Gérontologique du Saint-Affricain

Elle est créée depuis 2013 sous l'impulsion de la Communauté de Communes du Saint-Affricain et l'appui du Conseil Départemental de l'Aveyron. Elle regroupe actuellement des collectivités locales, des acteurs professionnels et associatifs de la gérontologie et le Centre Hospitalier Emile Borel de Saint-Affrique. Son territoire de compétence correspond au bassin de vie de Saint-Affrique selon l'INSEE, ainsi que les 4 communes des 7 Vallons depuis septembre 2021 (Martrin, Plaisance, Coupiac, St-Juéry) déjà rattachées à la Communauté des communes du St-Affricain.

Nos missions s'effectuent principalement auprès de la population âgée de 60 ans et plus, ainsi qu'auprès de leur entourage (famille, amis, voisins).

Nous travaillons également en collaboration avec les acteurs du territoire pour apporter une réponse au plus près des besoins de la personne.

Les missions de l'Association de Coordination Gérontologique du Saint-Affricain sont de :

- Vous informer sur vos droits, sur les différents services existants sur le territoire, sur les structures d'accueil et les établissements médico-sociaux...
- Vous orienter et vous mettre en relation avec la structure compétente pour répondre à vos besoins.
- Vous apporter une écoute permettant un échange de manière à vous accompagner et vous guider dans certains choix (lieux de vie, sollicitation d'aide...).

Au-delà de ces missions, l'ACGSA a un rôle de veille sociale auprès du public et des partenaires.





Elections

Pour vous inscrire sur la liste électorale, les documents à déposer en mairie sont les suivants : CERFA N°12669 * 01, une copie de la pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Attention : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Recensement



Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...). Le recensement se fait en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

France Services du Saint-Affricain, Roquefort et 7 Vallons

La Maison de services au public est devenue depuis le 1^{er} octobre 2020 la France Services du Saint-Affricain, Roquefort et 7 Vallons située à Vabres-l'Abbaye.

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien. C'est un guichet unique, qui rassemble des partenaires de l'État et un espace d'innovation.

C'est une réponse à visage humain aux besoins des citoyens, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet. Recherche d'emploi, situation fiscale, prestations sociales... le service est pensé en fonction des besoins des citoyens.

- Accompagner dans les démarches quotidiennes de premier niveau (réponses aux questions...),
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).
- Aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne).
- Résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur.

En fonction du niveau d'autonomie numérique et administrative de chaque usager, l'agent France Services l'accompagne pour naviguer sur les sites institutionnels, trouver les informations relatives à son dossier, réaliser des procédures en ligne, utiliser le service de visioconférence, etc. L'utilisateur peut aussi être orienté vers des formations pour gagner en autonomie, financées grâce au Pass numérique.

Télétravail – Coworking - Télétravaillez près de chez vous dans un espace adapté. Rencontrez des clients dans un bureau individuel, rejoignez un espace de travail partagé.

À Vabres l'Abbaye, la France Services propose :

- 4 bureaux privatifs, calmes et meublés pour travailler loin de votre lieu de travail, de votre entreprise, pour recevoir des clients en toute confidentialité.
- Vous bénéficiez également d'une imprimante en réseau.

Située à la France Services, vous bénéficiez de la présence du personnel, de l'Agence Postale, du jardin, du parking et de la possibilité de domiciliation.

Les services proposés dans la France Services du Saint-Affricain, Roquefort et 7 Vallons sont ceux des partenaires nationaux : la Poste, Pôle emploi, la Caisse d'Allocation Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail, la Mutualité Sociale Agricole, le Ministère de l'Intérieur (Agence Nationale des Titres Sécurisés), Ministère de la Justice (Accès aux droits), la Direction générale des finances publiques.

Ici, nous vous accompagnons dans vos démarches pour :



France Services du Saint-Affricain, Roquefort et 7 Vallons : 21 Av. du Pont Vieux 12400 Vabres-l'Abbaye

05.65.99.03.56 / 06.77.08.86.27 / mds.vabres@orange.fr

Ouvert lundi et mardi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30. Mercredi et jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h30

Infos pratiques

Mairie :

Estelle ou Perrine : 05.65.99.08.57
Lundi et jeudi : 8h30-12h30
Du mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h30 et de 13 h 30 - 16h

Centre de Loisirs « Les Fantous » :

Rue du Barry
Directrice Julie LAUDIERES
Contact : 05.65.99.13.76
Du lundi au vendredi
07h30 - 12h / 13h30 - 18h30

Relais assistantes maternelles :

Rue du Barry
Stéphanie : 05.65.49.34.75
Lundi : 9h - 12h
Mardi et jeudi matins : 9h30 - 12h
Lundi, mardi, jeudi après-midi
et vendredi sur RDV

France Services Intercommunale (ancienne MSAP) :

21 avenue du Pont-vieux
Antony GAYRAUD
Contact : 05.65.99.03.56
Du lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h30
Les Mercredis et jeudis : de 13h30 à 16h

Point Info Sénior :

21 avenue du Pont-Vieux
Audrey CABROLIE
Contact : 05.65.99.03.56 - 06.11.93.15.86
Lundi : 14h-17h30
De mardi à jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h-17h30
Vendredi : 8h30-12h30 / 14h17h

Cabinet infirmier

CAU/VINCENT/VIDAL : 05.65.49.24.24
Infirmière :
Mme FABRE : 06.70.19.62.08
Mme CLARIS : 06.21.20.29.77
Mme JULIEN : 06.86.01.62.34

Pharmacie CHEBLI :

1 Rue du Coustel : 05.65.98.18.50
Du lundi au samedi
8h30 / 12h15 - 14h / 19h30

Pour RDV avec le Dr ESCRIBA

Maison médicale de Saint-Affrique :
05.65.99.21.79

Kinésithérapeute :

Mme MARTY
Contact : 05.65.49.19.10 - 06.71.93.84.76

Gendarmerie : 17

Gendarmerie St-Affrique : 05.65.97.63.50

Pompiers : 18

Samu : 15

Hôpital Saint-Affrique : 05.65.49.70.22

Urgence sécurité gaz : 0 800.47.33.33

GRDF Midi Pyrénées : 09.69.36.35.34

Les associations

Le milieu associatif est un acteur indispensable de la vie du village. Le conseil municipal est très attentif à soutenir les associations de la commune et invite tous les habitants à s'impliquer à leur côté.

LA RAYSSAGOLE

M. Gaëtan PRIVAT, Président
06.74.82.83.96

LES IMPROVI'VABRAIS

M^{me} MARINOSA Nathalie,
Présidente : 06.10.40.21.96

LES CALADES DE SEGONZAC

M^{me} DOMENGE Eveline,
Présidente : 05.65.99.80.25

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PUBLIQUE

M. DURAND Jérôme,
Président : 06.03.11.71.86

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE PRIVEE

M^{me} VINCENT Océane,
Présidente : 07.81.08.11.70

LE SYNDICATS DES CHASSEURS

M. ARTIS Thierry, Président
06.47.92.28.43

LES RANDONNEURS DU VABRAIS

M. COMPANG Louis,
Président : 06.73.53.00.83

ASS° FAMILLES RURALES

M. Miguel BETTENCOURT,
Président : 05.65.99.13.76

ASS° SPORTIVE VABRAISE

M. CAMBON Alexandre,
Président : 06.34.64.86.07

LA SALMANACOISE

M^{me} DEWEZ Catherine,
Présidente : 05.65.49.11.39

LES AMIS DE L'ORGUE DE VABRES

M. SCHULIN Emmanuel
06.09.31.83.42

COMITÉ DES FÊTES

M. COUTAL Aurélien :
07.81.75.59.34
M. BERNARD Cédric :
06.24.49.80.66
M. POUJOL Thomas :
06.73.81.71.07
Co- présidents

LA PAROISSE BON PASTEUR

M. Jean-Louis CAZOTTES,
animateur : 05.65.49.47.66
Pour l'action catholique des enfants,
contactez M. CAZOTTES ou M.
MAUGEAIS Gilles – 06.85.96.54.47

LES BADISTES VABRAIS

M. PALMYRE Dominique,
Président : 05.65.49.11.04

LA FESTI'VABRAISE

M. PUECH Simon,
Président : 06.48.26.22.17

VABRES RETRAITE ET DÉTENTE

M. VERGELY Jean-Claude,
Président : 06.82.94.82.40

FIT'VABRES

M^{me} PAULHE Colette,
Présidente : 06.72.97.81.76

VABRES D'HIER A DEMAIN

M^{me} GREFEUILLE Isabelle,
Présidente : 06.78.08.03.86

ECOLE CANINE RESPECTUEUSE

M. PESER Eric,
Président : 07.71.37.37.28

FIT'VABRES

M^{me} Colette PAULHE,
Présidente : 06.72.97.81.76

Vous pouvez retrouver toutes ces informations en consultant le site
de la mairie de Vabres-l'Abbaye : www.vabreslabbaye.fr
Courriel : www.mairie-de-vabres-labbaye@wanadoo.fr



MairiedeVabreslAbbaye